

## Le Club des partenaires

Accédez à des partenaires qui **connaissent les valeurs et les problématiques** de l'ESS.

Ces partenaires participent à nos initiatives, apportent leurs idées, leurs expériences professionnelles et points de vue pour aider à nourrir nos valeurs.

Ils vous aideront à enrichir vos pratiques et votre travail.

Domaines : juridique, finance, assurance, santé, patrimoine, tourisme, restauration, billetterie, jouets, informatique, évènementiel, communication, RH, formation, ...



## Le GOEES : des outils au service de l'ESS

Nous vous proposons des outils d'aide à la gestion de vos structures :

- Des newsletters sur l'actualité de l'ESS et sur des focus plus précis
- Un espace emploi et formation avec des outils vous permettant de rechercher ou de proposer des compétences
- Des conférences et réunions sur des thématiques qui vous concernent (gouvernance, loi ESS, saisonniers, etc.)
- Des fiches outils (RH, emploi, etc.)
- Des groupes de travail en fonction de vos problématiques



32 Rue de Cambrai  
BP 60 153 - 75 921 PARIS CEDEX 19  
Tél : 06.81.07.55.86  
Mail : [info@goees.fr](mailto:info@goees.fr)  
Site internet : [www.goees.fr](http://www.goees.fr)



## Le Groupement des Organismes Employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire

*Les Saisonniers*

## Les saisonniers représentent\*

En 2014 on comptait environ **667 000 travailleurs saisonniers** tout secteur confondu.

Cela représente une **hausse de 15,5%** de travailleurs saisonniers en plus par rapport à 2013.

Les évolutions sont surtout marquées dans les secteurs du tourisme et de l'agriculture, qui emploient le plus de saisonniers.

Dans le tourisme en 2014 : 62% des recrutements ont concerné des travailleurs saisonniers.

Dans l'agriculture : 91% des recrutements ont concerné des travailleurs saisonniers.

Depuis quelques années d'autres secteurs recrutent aussi de plus en plus de saisonniers tels que la Grande distribution avec une augmentation de 4% d'offres d'emploi dans les hypermarchés et de 2,6% dans les supermarchés.

*\*Ces données se fondent sur une étude de Pôle Emploi en 2014*

## Le Forum Social des Saisonniers

3 forums sociaux des saisonniers ont déjà été organisés depuis 2010. Ce forum est décrit comme étant « un espace où peuvent se faire entendre ces salariés au statut précaire ».

La première édition en 2010 avait rassemblé plus de 150 personnes (essentiellement des travailleurs saisonniers) et a permis de donner les mêmes droits aux travailleurs saisonniers qu'aux autres salariés suite à la saisie de la HALDE par 50 saisonniers.

Lors de la deuxième édition du forum en 2012, ses participants ont été invités à apporter leurs points de vue aux assises de la saisonnalité en Rhône-Alpes à l'initiative de Claude Comet, vice présidente régionale et soutien du FSS.

Enfin la troisième édition, de 2014 a permis d'organiser, en avril 2015, au sein du Sénat un colloque sur la précarité des saisonniers.

**Le GOEES, est prêt à poursuivre des réflexions sur ce sujet en vue d'engager des négociations en faveur d'un accord sur l'amélioration de la situation des travailleurs saisonniers.**

## Le GOEES et les saisonniers

Le 1er et 2 avril 2015 le GOEES est intervenu pendant le colloque sur les saisonniers au Sénat.

Suite aux problèmes évoqués lors de cette manifestation et après discussion en Conseil d'Administration, plusieurs membres du GOEES ont décidé de créer un **groupe de travail sur la question des saisonniers** en ce qui concerne leurs **conditions de travail**, leur **santé et sécurité au travail**, leur **transport et hébergement** et les modalités de leur **rémunération**.

## Les maisons des saisonniers

Ce sont des structures d'accueil, d'écoute et d'échanges, principalement destinées aux saisonniers et aux employeurs du tourisme.

Leurs missions sont transversales : en plus de travailler exclusivement sur le thème de la saisonnalité, elles s'intéressent à l'emploi, à la jeunesse, au logement et à la santé.

Ces lieux proposent de l'information, des services ou des actions spécifiques en développant des initiatives dans différents domaines et une mise en relation des saisonniers avec les employeurs.

Créées à partir de 1991, elles sont au nombre de 32 aujourd'hui en France.